

PÉTITION

« Pour des contrats de prestation 2014-2017 garantissant des prestations de qualité répondant aux normes et garantissant des conditions de travail dignes »

La pétition sera déposée le jeudi 3 octobre par une délégation du personnel et syndicale, nous vous appelons à venir les soutenir dès 16h30 devant le Grand Conseil, rue de l'Hôtel de ville (aux canons).

PROLONGATION DU DÉLAI DE LA RÉCOLTE DE SIGNATURES

Depuis début juillet nous appelons le personnel des institutions subventionnées par le DIP et-ou l'Office fédéral de la jeunesse (OFJ), à savoir AJETA, ACASE, ASTURAL, Atelier X, Ecole protestante d'altitude (EPA) et la Fondation officielle de la jeunesse (FOJ) à se mobiliser en signant cette pétition. Nous appelons aussi le personnel des autres institutions de l'AGOEER à être solidaire en signant et faisant circuler cette pétition, car cela vous concerne aussi directement.

Cette pétition doit être massivement signée. C'est pourquoi nous prolongeons les délais de récolte jusqu'à fin septembre afin de démontrer à l'Etat, aux employeurs, à la population par voie de presse, la détermination du personnel à vouloir maintenir et améliorer les missions éducatives et sociales qui sont les siennes. Pour réaffirmer que nos revendications restent toujours aussi légitimes et d'actualité. Car en 2014 une nouvelle CCT doit être signée et que nous continuerons à affirmer que la qualité des prestations offertes dépend de la qualité des conditions de travail de celles et ceux qui s'y consacrent.

Votre avenir professionnel est menacé

Pour rappel, nous vous renvoyons à la pétition et à son texte explicatif.

Si les employeurs sont contraints d'accepter de telles coupes drastiques dans le budget, cela signifie que pour pouvoir faire face ils pourraient ou devraient recourir à :

- des licenciements pour une raison ou une autre du personnel ayant trop d'ancienneté (niant ainsi l'expérience) ;
- des embauches de personnel moins formé pour des postes nécessitant une formation supérieure (désavouant ainsi l'éducation supérieure et favorisant le dumping salarial - Qui ne connaît pas du personnel formé HETS ayant dû accepter des postes moindres). Et la liste est, hélas, loin d'être exhaustive.

Cela a pour signification une totale non-reconnaissance de la situation de la politique éducative, pédagogique et sociale du canton. La non-reconnaissance de l'aggravation des conditions de travail dû aux situations des usagers de plus en plus lourdes et complexes, difficultés organisationnelles par manque de dotation en personnel, stress et tension résultant du conflit entre management et mission éducative, etc. Et aussi la non-reconnaissance de nos revendications légitimes et reconnues, même par les employeurs, formulées lors des négociations pour la CCT 2011-2013 et qui n'ont pas eu satisfaction à ce jour.

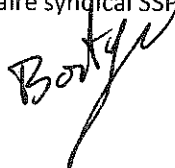
Nous allons bientôt entrer dans une nouvelle phase de négociation pour la nouvelle CCT, les employeurs, avec une enveloppe sciemment vidée par les instances politiques, refuseront toutes nouvelles évolutions. C'est donc bien l'ensemble des conditions de travail du personnel de l'AGOEER qui est visée ici.

Nous savons qu'il y a eu des rencontres entre les employeurs et le DIP durant ces dernières semaines. Le DIP est revenu sur certains points, tant mieux. Mais loin d'être satisfaisant pour nous. De plus le DIP doit maintenant obtenir les montants nécessaires pour combler ses erreurs de départ, chose loin d'être acquise. C'est là que la pétition du personnel de l'AGOEEER se doit de faire pression. Car c'est non seulement votre avenir professionnel qui est menacé, mais aussi la qualité des prestations, le sens des missions qui vous sont confiées et pour lesquelles vous avez été formé qui sont menacées à moyen et long terme.

La pétition sera déposée le jeudi 3 octobre par une délégation du personnel et syndicale, nous vous appelons à venir les soutenir dès 16h30 devant le Grand Conseil, rue de l'Hôtel de ville (aux canons).

Signez la pétition, faites-la circuler, soyez acteur de la politique éducative et pédagogique de ce canton pour que les prestations, les missions soient évolutives et non régressives ainsi que les conditions de travail de celles et ceux qui s'y consacrent.

Ortega Blaise
Secrétaire syndical SSR



Paule Mangeat
Secrétaire syndicale SIT

